BULLETIN SEMESTRIEL DU GDSA13

Numéro 28 **Juillet 2014**

Sommaire :

- -Déclaration des ruchers
- - PSE 2014
- - Organisme à Vocation Sanitaire
- - Resabeille ou Dispositif d'épidémiosurveillance
- - plan Vespa-vélutina
- - mortalités hivernales
- - réseau de surveillance des troubles des abeilles
- - flavescence dorée de la vigne
- - Revue programme 2014 du GDSA13
- - Gestion informatisée du GDSA13
- - Bilan formation 2014
- - Bilan Colloque 2014
- - Rucher pédagogique de Gardanne
- - Fonds lavande
- - Fiches Pratiques FNOSAD
- - RDV du GDSA13
- - Manifestation du 1 avril 2014
- - La librairie du GDSA13
- - Vol de ruches

Annexes :

Fiches Tech. FNOSAD
Pièces du plan VV
Flavescence dorée.
Liste des communes
bulletin épidémiologique n°62

Editorial :

Le GDSA13 a 50 années d'existence, sa création remonte au 11 avril 1964. Nous avons une pensée pour tous ceux, personnel d'encadrement et apiculteurs qui nous ont précédés.

La gouvernance sanitaire apicole prend un grand virage avec la création des OVS animal et végétal. Pour l'Apiculture cette structure, intégrée dans un mille-feuille organisationnel auquel nous ne sommes pas rodé, inquiète mais elle peut être une chance en rassemblant, donc en favorisant la négociation et le dialogue entre acteurs qui jusqu'à présent s'ignoraient quand ils ne se combattaient pas.

La période que nous vivons est difficile pour les exploitations apicoles et pour les particuliers qui exploitent quelques ruches. Il ne faut donc pas détruire ce qui marche bien mais l'améliorer. Il est néanmoins impératif de maintenir les coûts, des prestations mais aussi des cotisations à un niveau acceptable par toutes les formes d'Apiculture. Il faudra donc au cours des mois et des années à venir préserver l'action bénévole tout en confiant à dose homéopathique des prestations à des salariés employés par l'OVS.

Sur proposition de l'Administration qui s'engage à financer un Technicien, le premier dossier ouvert par l'OVS consiste à mettre en place une coordination régionale des plans varroas départementaux. Ce sera un galop d'essai pour la SA de l'OVS. Le bénéfice espéré sera atteint si nous intégrons dans nos pratiques les meilleurs savoir-faire de chaque GDSA.

Le réseau RESABEILLE va marquer une pause d'une année, nous dit-on. Grâce à tous ceux qui ont participé aux visites des deux dernières campagnes, Apiculteurs, Experts, Accompagnants, Laboratoires, Vétérinaires et Administration, le département des Bouches du Rhône a montré ses compétences et son aptitude à couvrir les missions déléguées dont nous hériterons dans l'avenir.

Les fiches pratiques rédigées par la FNOSAD, jointes à ce bulletin compléteront votre connaissance des maladies et des pratiques sanitaires. Faites en bon usage et partagez ces fiches avec vos collègues pas encore adhérents du GDSA13 en les incitant à nous rejoindre.

Pensez à déclarer (déclaration 2014) vos ruchers au plus tard en septembre 2014 car l'enregistrement des déclarations 2015 débutera le 1 novembre 2014.
Bonne récolte 2014. A bientôt.

D.Monod Juillet 2014